

Plan d'aménagement évènementiel

Agora Morris et Rosalind Goodman

Régie des salles – Directions des immeubles

Caractéristiques de l'Agora

L'Agora Morris et Rosalind Goodman

Les pavillons Jean-Coutu et Marcelle-Coutu abritent la Faculté de Pharmacie et l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie.

Situé entre les pavillons Marcelle-Coutu et Jean-Coutu, cet espace public administré par la régie des salles de la Direction des immeubles est le point de convergence pour divers événements tels que des conférences, des colloques et des symposiums.

Il est possible d'y tenir des cocktails, séances de présentation par affiche ou des repas, tout en prenant soin de respecter certaines conditions afin d'assurer la quiétude des lieux

La Mezzanine

La mezzanine du pavillon Jean-Coutu, est un espace central et lumineux, conçu pour favoriser les échanges interdisciplinaires et offrir un environnement propice à l'étude et à la collaboration.

La mezzanine est située en porte-à-faux au-dessus de l'agora. Son utilisation est donc conditionnelle aux événements ayant lieu dans l'agora.

Le guide qui suit vous donnera les outils nécessaires afin de planifier votre événement.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la régie des salles à l'adresse location-local@di.umontreal.ca

Informations utiles

Pavillon Jean-Coutu

2940, Chemin de la polytechnique, Montréal Bureau de la sûreté et régie de l'immeuble, local 1107

Contremaître du pavillon

Maxime Gagnon, <u>maxime.gagnon.12@umontreal.ca</u> 514 343-6111 #14931, Bureau : Local 1109

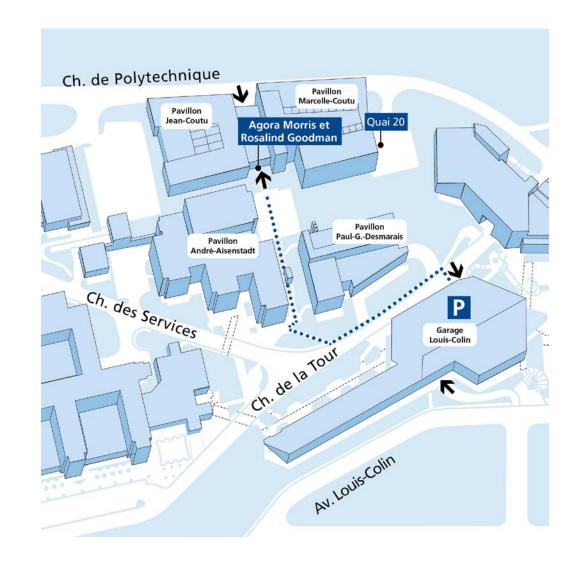
Transports collectifs

Métro Université de Montréal

Stationnement disponible au garage Louis-Colin Informations disponible sur la page du stationnement

Quai de livraison

Le quai de livraison 20 peut être utilisé sur entente avec le contremaître du pavillon.



Conditions d'utilisation de l'agora

Comme l'agora est un espace donnant sur des bureaux, des laboratoires et des salles de cours, il est important de garder en tête les conditions suivantes lors de la planification de votre événement.

- L'utilisation d'un micro et de musique devra être autorisée sous réserve de vérification des horaires d'examens dans les salles avoisinantes.
- Aucun événement n'est accepté durant les périodes d'examen
- Merci de ne pas utiliser de gommette ou ruban adhésif sur les murs et le mobilier. Si vous souhaitez installer de la signalisation, veuillez effectuer une demande de chevalet.

Micro ou musique Autorisé si aucun examen à proximité

De 8h00 à 18h00 :

- Logistique (aménagement de salle excluant des tests de sons)
- Activité sans musique
- Activité sans micro

De 18h00 à 21h00 :

- Logistique (aménagement de salle incluant des tests de sons)
- Activité avec musique (sans amplificateur ou niveau de bruit < 65 db)
- Activité avec micro

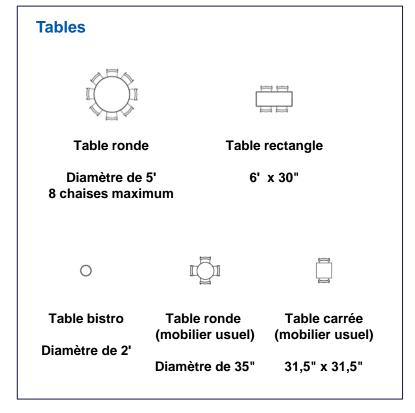
De 21h00 à 22h00 :

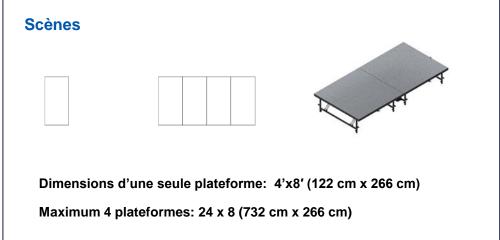
- Logistique (aménagement de salle)
- Activité avec musique / amplificateur

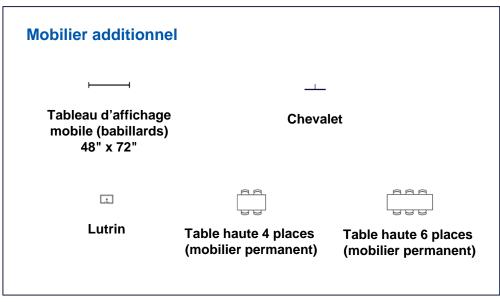
Mobilier et équipement

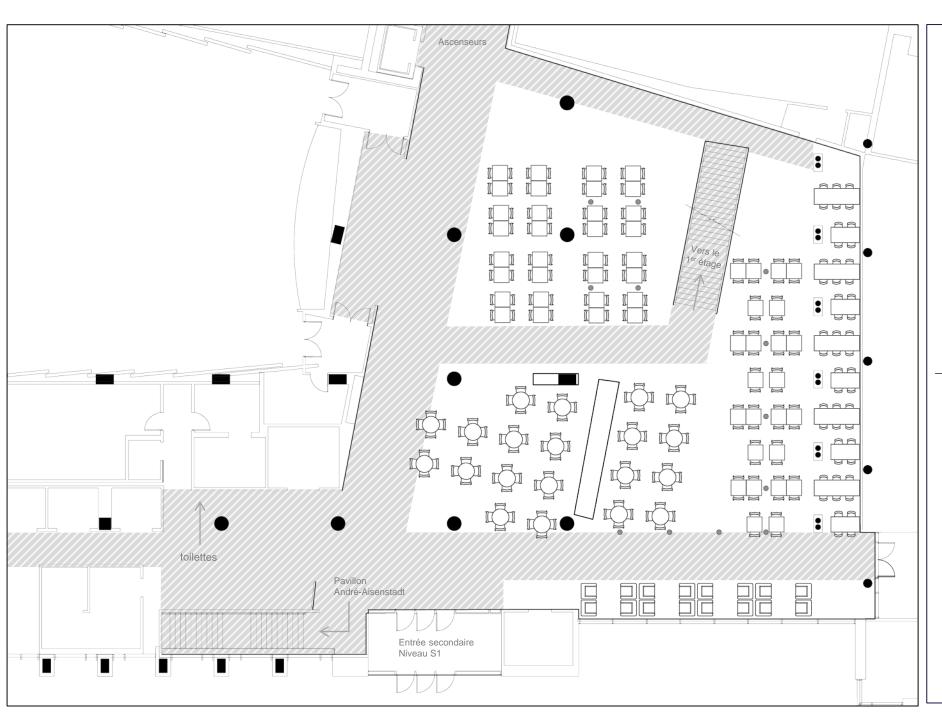
Pour plus d'informations sur le mobilier, veuillez consulter la <u>liste</u> complète du matériel en location.











Plan de l'agora

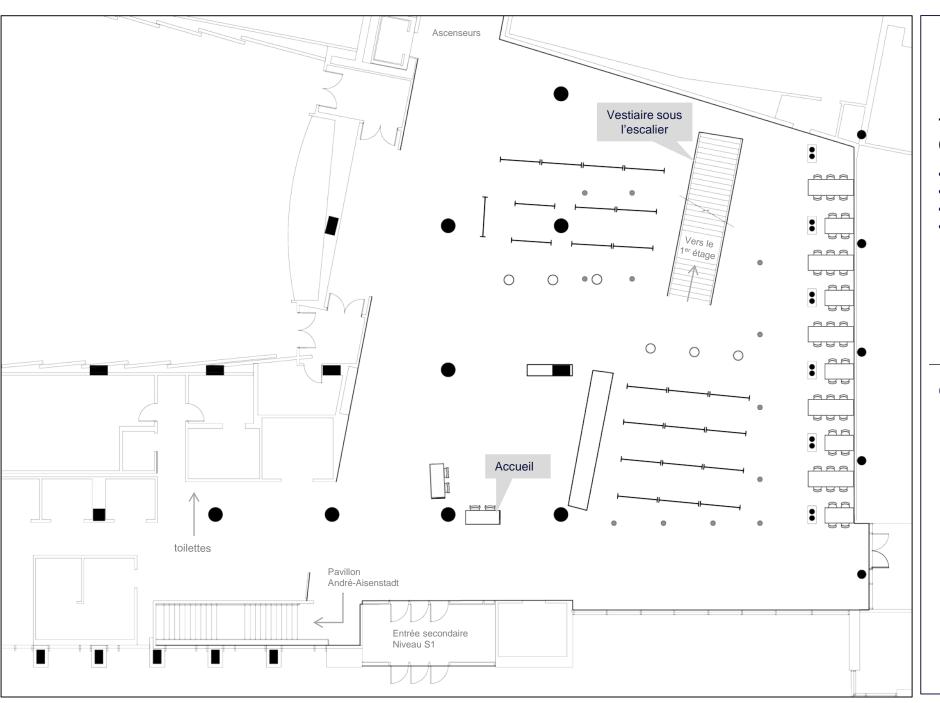
Aménagement habituel

258 places

- 50 places sur tables hautes et tabourets fixes
- 192 places assises
- 16 fauteuils



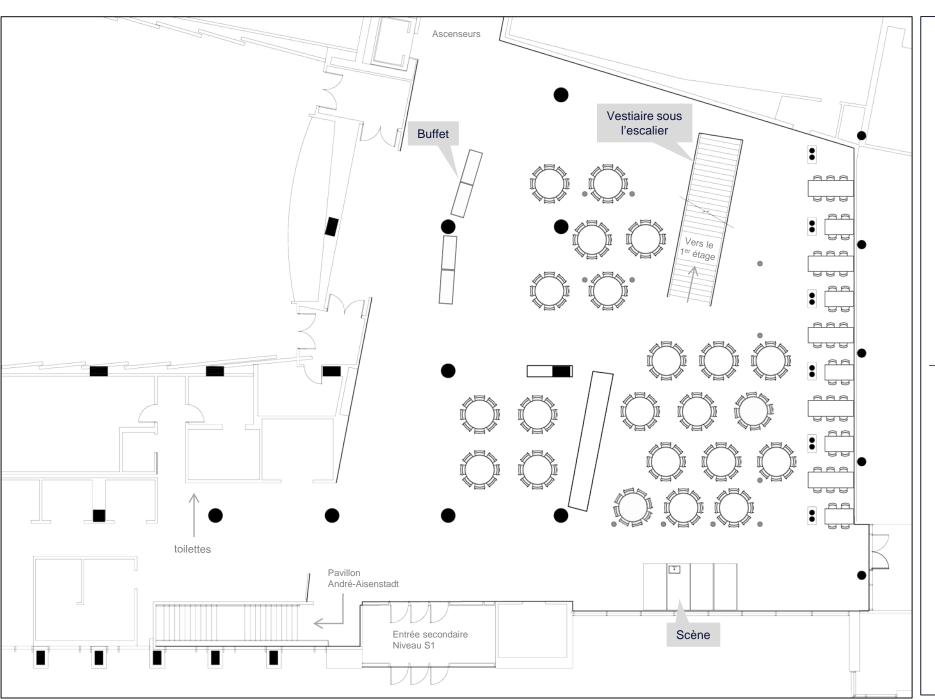
Zone de dégagement prescrite par la sécurité



Exposition

Total de 46 surfaces d'affichage (23 babillards recto verso)

- Table d'accueil
- Scène, maximum de 4 panneaux
- Espace traiteur
- Espace bistro

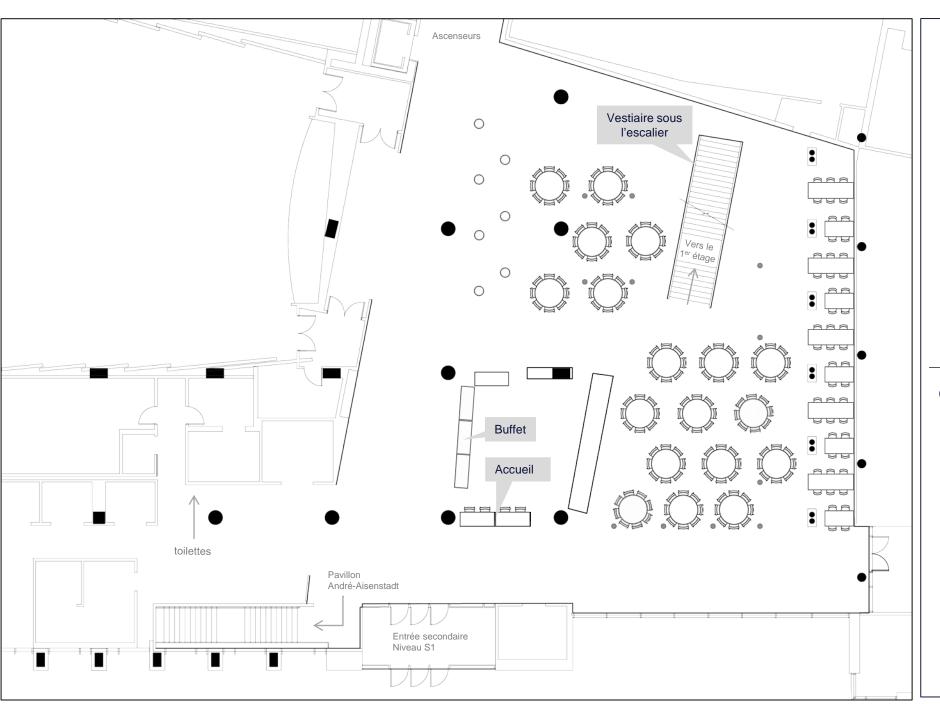


Repas – banquet

- Maximum de 22 tables
- 8 chaises par table

176 places assises

- Table d'accueil
- Scène, maximum de 4 panneaux
- Espace traiteur
- Espace bistro

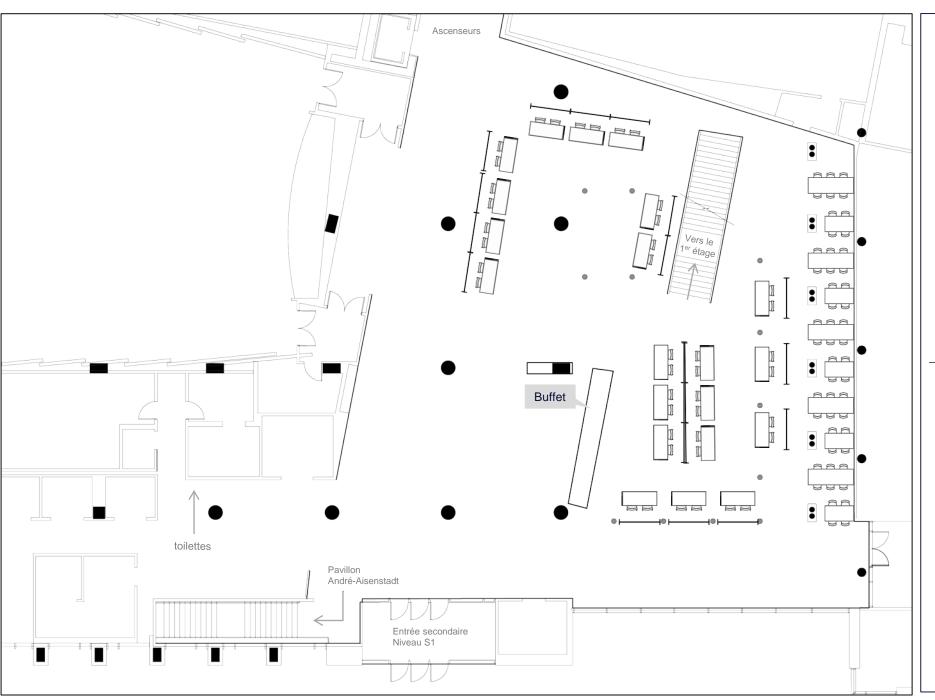


Repas – banquet

- 18 tables
- 8 chaises par table

144 places assises

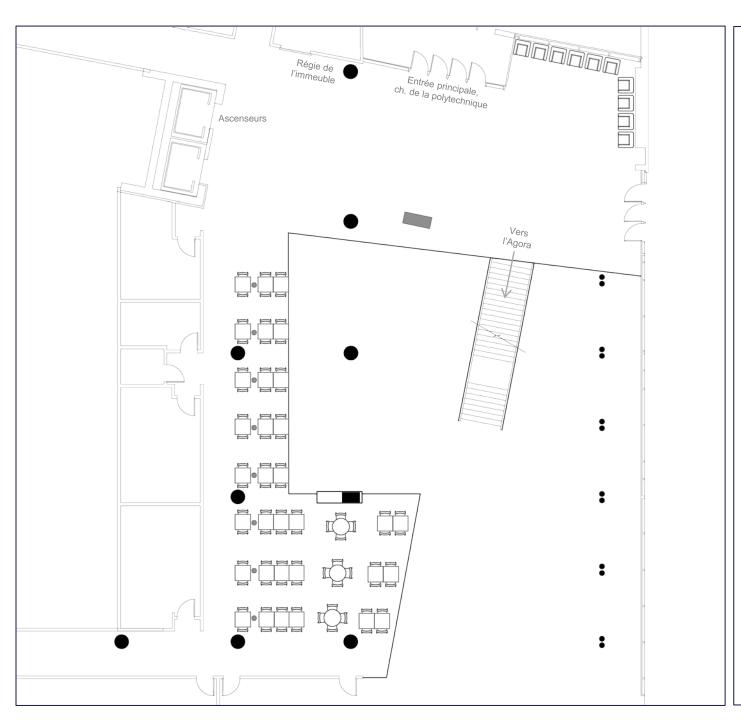
- Table d'accueil
- Espace traiteur
- Section avec 7 tables bistro



Kiosques

Maximum de 21 exposants

- Table d'accueil
- Espace buffet
- Table d'exposant: 2 chaises, une table et un babillard



Mezzanine

Aménagement habituel

78 places assises

